

*Les Dialogues Angevins
du Droit et de la Justice*

5^e édition



Le respect des règles environnementales

De l'édiction de principes à l'effectivité de la règle

Vendredi 28 novembre 2025
de 8h30 à 16h15, amphi. VOLNEY

*à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Université d'Angers – Campus Saint-Serge
Programme et inscriptions :*

www.univ-angers.fr/deg

8h30 Accueil des participants

8h50 Allocutions d'ouverture

*Doyen de la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
de l'Université d'Angers*

Nicolas HOUX, Premier président de la cour d'appel d'Angers

Carole ETIENNE, Procureure générale près la cour d'appel d'Angers

9h15 Propos liminaires : **Comment représenter l'environnement
devant le juge judiciaire ?**

Agathe VAN LANG, professeure agrégée de droit à l'Université de Nantes

LA MULTIPLICITÉ DES ACTEURS, FREIN OU ATOUT ?

9h45 Atelier 1 : **L'articulation entre acteurs de droit commun et acteurs spécialisés**
Présidente et modératrice : **Marianne DEWAS**, vice-procureure près le tribunal
judiciaire de Bordeaux

Intervenants :

- **Pierre-Julien EYMARD**, directeur départemental des territoires (DDT 49)
- **Frédéric MUSSIER**, officier judiciaire environnement, service national d'enquête et de contrôle, Office français de la biodiversité
- **Frédéric ROZET**, chef du service départemental de Maine-et-Loire, Office français de la biodiversité
- **Gilles DECAUX**, adjutant à la brigade de recherches de Segré-en-Anjou

11h00 Pause

11h30 Focus : **Vers la spécialisation des parquets ?**

Modérateur : **Lionel ASCENSI**, premier vice-président au tribunal judiciaire d'Angers, professeur associé à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

Intervenants : **Éric BOUILLARD**, procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Angers et **Chantal BANNETEL**, substitut référent environnement

12h00 Retour d'expérience : **Les associations spécialisées, acteur indispensable de la défense de l'environnement**

Modératrice : **Sabine BERNHEIM-DESVAUX**, professeure des universités à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

Intervenant : **Benjamin HOGOMMAT**, responsable juridique pour France nature environnement des Pays de la Loire

12h30 Déjeuner libre

LA SPÉCIFICITÉ DES PROCÉDURES, GAGE D'UNE MEILLEURE PROTECTION ?

14h00 **Regard sur la spécificité du contentieux environnemental**

Solène RINGLER, professeure des universités à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

14h30 Atelier 2 : **Intérêt et limites des procédures spécifiques**

Président et modérateur : **Rudy LAHER**, professeur agrégé de droit à l'Université de Limoges

Intervenants :

- **Thomas DUBREUIL**, avocat spécialisé en droit de l'environnement
- **Jean Philippe RIVAUD**, avocat général près la cour d'appel de Douai, président de l'association française des magistrats pour la justice environnementale (AFMJE)
- **Sophie CHODRON DE COURCEL**, auditrice à la Cour de cassation, secrétaire générale adjointe de l'AFMJE
- **Frédéric ROZET**, chef du service départemental de Maine-et-Loire, Office français de la biodiversité

15h45 Propos conclusifs : **Le rôle des cours constitutionnelles dans le droit de l'environnement**

Alain JUPPE, membre du Conseil constitutionnel, ancien Premier ministre

16h15 Clôture des DADJ 2025

CONTACTS

Pôle partenariats et communication

*Faculté de Droit,
d'Économie et de Gestion
13 allée F. Mitterrand
49 036 Angers cedex 01
faculte-deg@univ-angers.fr*

Cour d'appel d'Angers
*Place Waldeck-Rousseau
49043 Angers cedex
chcab.ca-angers@justice.fr*